



Procès verbal du conseil d'école du mardi 5 juin 2018 à l'école maternelle « Les Frontailles » Saint-Pierre-D'albigny

Secrétaires de séance : Mme Zanellato Sylvia et Mme Roussel Céline

Présidente de séance : Mme Zanellato Sylvia, Directrice de l'école.

Etaient présents : Mme Bailly Stéphanie, adjointe à la mairie; Mme Roques, Déléguée Départementale de l'Education Nationale ; Mmes Buré, Porraz, Roussel et M. D'Azemar, élus parents d'élèves FCPE ; Mmes Gauthier, Villet et Milhot enseignantes

Absents excusés : Mme Chéry, IEN ; Mme Roques, DDEN ; M. Bouvier, maire ; et Mme Perrier Monique, élue à la mairie ; Mmes Benoît et Michaut, membres du RASED ; Mmes Moulut, Cruz, Boudaud, et Vlamincq, élues parents d'élèves FCPE ; Mmes Giansetto, Denery, Bologna, enseignantes

Mme Zanellato ouvre la séance à 18h00 et aborde le premier point de l'ordre du jour.

1) Actions et activités pédagogiques

Rallye maths GS : Très bonne participation de nos élèves à ce rallye maths qui rassemblait 323 élèves de GS dans notre circonscription et 1649 au niveau départemental. Les GS de Mme Zanellato ont été classés 6^{ème} sur 24 au niveau de la circonscription et 28^{ème} sur 133 au niveau du département. Les GS de Mme Villet sont 1ers dans les deux catégories.

Bibliothèque : Les sorties prendront fin cette semaine. Nous remercions les bénévoles et la mairie pour cet accès tout particulier à la lecture.

Musique : Mme Catherine Martinale, poursuit ses interventions. Merci à elle pour son apport pédagogique musical auprès de tous nos élèves. Action qui sera reconduite l'année prochaine.

« Le petit déjeuner de mon copain » : Cette année encore notre école a apporté son soutien à cette action qui a permis de récolter 5500 tonnes de denrées sur le département. Merci à tous.

Temps festif : Les classes de PS et PS/ MS ont partagé un temps festif sur le thème de carnaval le 25 avril. Danses et partage d'un goûter pour un bon moment de détente.

Rencontre auteure : Classe de GS : le vendredi 27 avril après-midi, les enfants ont rencontré l'auteure d'album de jeunesse Anne Crausaz. Ils ont pu lui présenter les affichages réalisés à partir de l'un de ces albums ainsi que leur album individuel sur le thème des oiseaux sur lequel elle a fait un petit autographe. Elle a ensuite proposé un atelier aux enfants pour créer ensemble un livre dont le héros était Raymond, l'escargot de son premier album. Coût : 253€ financés par le Sou des écoles

Sortie parc des oiseaux : La sortie au parc des oiseaux a eu lieu le 24 mai. Le départ s'est fait vers 7h45 et le retour pour 17h45. A travers une histoire, un animateur a fait découvrir 4 oiseaux différents du parc. Puis les enfants ont assisté à un spectacle d'oiseaux en vol qu'ils ont tous beaucoup apprécié et qui permettait surtout d'observer le vol des oiseaux. L'ensemble de la classe a ensuite visité différentes parties du parc mais tout n'a pas pu être vu... Coût : 580€ transport + 363€ entrées (Sou des écoles)

Sortie cascade du pissieu et ferme des tannes : Vendredi 1^{er} juin les classes de Valérie Gauthier et Tiphaine Giansetto se sont rendues à la ferme des Tannes : visite de la chèvrerie et moulage de fromages pour la classe de Mme Gauthier le matin pendant que la classe de Mme Giansetto se rendait à la cascade. Inversion l'après-midi, par contre la classe de Mme Giansetto a seulement effectué la visite de la ferme. Les enseignantes remercient Mme Defrance, accompagnateur montagne, qui les a accompagnés durant cette journée de belles découvertes. Coût : 280€ transport (mairie) + 294 € entrées (Sou des écoles)

Sortie musée de Gruffy : Le mardi 28 mai la classe de MS/GS d'Annick Villet s'est rendue au musée de Gruffy. Visite sur le thème des insectes en ½ groupe. Les activités étaient variées et riches. L'animation « verger pédagogique » a été annulée à cause de la météo.

Coût : 330€ transport (mairie) + 284 € entrées (Sou des écoles)

« Mat s'éclate », cette journée de rencontre aura lieu le matin jusqu'à 13h, le jeudi 21 juin à Albertville. Les enfants seront de retour pour les TAP à 14h30. Les enseignantes tiennent à rappeler que cette sortie ne pourra se faire que si de nombreux adultes sont présents pour encadrer les enfants puisque ce sont les enseignantes qui animent les différents ateliers sportifs.

Coût : 660€ transport (mairie) + 240 € entrées (Sou des écoles)

Fête des écoles : le samedi 23 juin. L'école et les classes seront ouvertes afin de découvrir les activités réalisées cette année. Chaque classe disposera d'un créneau horaire pour utiliser la salle de motricité afin de pouvoir présenter aux familles des activités qui nécessitent de l'espace (10h : classe de PS ; 10h30 : classe de PS/MS, 11h : classe de MS/GS et 11h30 : classe de GS).

Les enfants resteront sous l'entière responsabilité des familles sauf durant le temps de « spectacle ».

Il ne sera pas autorisé d'utiliser la cour pour jouer.

Rencontre parc des Bauges : La fête du parc des Bauges aura lieu le jeudi 28 juin à Chainaz-Les-Frasses. Spectacle sur un thème environnemental, découverte des actions menées par les autres classes ; découverte du milieu au cours d'une petite randonnée.

Les classes de PS et PS/MS s'y rendront toute la journée. Les classes de MS/GS et GS seront de retour pour 14h40, heure des TAP. **Coût :** 930€ transport (130€ mairie) + (800 € sou des écoles)

Annulation des repas : Les enseignantes tiennent à rappeler que ce sont les parents qui doivent annuler les réservations cantine depuis cette année. Trop d'annulations n'ont pas été effectuées et engendrent un gaspillage alimentaire, environnemental et financier conséquents.

Remarque des parents Beaucoup de retours très positifs des parents concernant les cadeaux fabriqués par les enfants à l'occasion de la fête des mères !! Merci à toute l'équipe !!!

L'équipe apprécie ce retour mais rappelle que la confection d'objets pour la fête des pères et des mères n'a pas un caractère obligatoire. Parfois, cela peut engendrer de la tristesse pour certains élèves.

2) Préparation rentrée scolaire 2018

Effectifs :

Nous avons 110 élèves en novembre, 112 en mars. Nous avons eu 5 départs et une arrivée depuis, donc 108 actuellement.

26 PS classe de Mmes Tiphaine Giansetto et Alexandra Bologna

7 PS et 19 MS, 26 élèves, classe de Mme Valérie Gauthier.

12 MS et 16 GS, 28 élèves, classe de Mme Villet Annick

28 GS, classe de Mmes Sylvia Zanellato et Alexandra Bologna (le vendredi).

Rentrée 2018 : 32 PS sont inscrits en mairie et ont été admis à l'école. 52 enfants nés en 2015 avaient été déclarés à l'état civil au moment de leur naissance et 8 étaient arrivés depuis (soit un total de 60). 16 enfants ne vivent plus sur saint pierre où sont inscrits à l'école privée (fratrie). 12 familles n'ont pas encore fait les démarches ou ont peut être choisi l'école Jeanne D'Arc. Un courrier leur a été envoyé. 2 dérogations ont été accordées.

34 MS et 31 GS sont inscrits. Soit un total de 97 élèves pour le moment.

Nous sommes donc bien en deçà des 117 élèves annoncés en mars.

Soit une moyenne de 24,25 à 4 classes. Normalement, il ne devrait pas y avoir de fermeture de classe car la moyenne serait de 32,2.

Temps de présence des ATSEM sur le temps de classe :

Questions des parents : Quelle organisation au niveau du temps de présence des ATSEM dans chaque classe a été envisagée pour l'année prochaine ? Temps complet pour toutes est-il envisageable ? Nous pensons que cela est un besoin fondamental pour les élèves, enseignants et personnel.

Lors du second conseil d'école nous avons déjà abordé ce point. Est-il possible de nous donner une réponse ce jour ? L'équipe enseignante souhaiterait que le temps de présence pendant le temps scolaire de chaque agent soit au moins conservé. La présence de toutes les ATSEM lors de l'accueil du matin serait un plus, un temps plein pour la classe de GS également.

A savoir **temps réel de présence des ATSEM auprès des élèves** (pause induite par cantine à **déduire**).

Atsem 1 : 25h05 : classe de PS/ pas accueil du matin / pas de pause / (8h25/11h30- 13h/14h40 ou 16h10)

Atsem 2 : 25h30 : classe de PS/MS / accueil matin dans classe PS / pause de 20 minutes par jour à retirer (8h20/11h30- 13h/14h40 ou 16h10)

Atsem 3 : 25h05 : classe de MS/GS / pas accueil matin / pause de 20 minutes par jour à retirer (8h25/11h30- 13h/14h40 ou 16h10)

Atsem 4 : 15h25 : classe de GS / pas accueil matin / pas après-midi (8h25/11h30)

Total heures sur temps classe : **91h05** actuellement.

Mme Zanellato rappelle qu'il y avait 4 temps ATSEM depuis quelques années : **102h en tout**.

A la rentrée 2015, quand la 5^{ème} classe a ouverte, de septembre à décembre, ce temps n'a pas été modifié. A partir de janvier, le temps d'ATSEM de l'après-midi d'une des classes a été supprimé soit 9h40 en moins. Un temps de 15h a été mis en place le matin pour la 5^{ème} classe. Nous avons donc depuis janvier 2016 un temps de **107h20**.

C'est donc bien **16h15** qui ont été supprimés cette année alors que seulement **5h20** avait été ajoutés pour la 5^{ème} classe. Mme Zanellato propose à Mme Bailly de lui fournir les emplois du temps qui en atteste.

Réponse : Mme Bailly confirme la proposition annoncée en mars. Il n'y aura pas de temps supplémentaire **mais un maintien des temps actuels**. Donc 25h05 à 25h30 pour 3 ATSEM et 15h25 pour la 4^{ème} ATSEM. La réorganisation des temps TAP et la mise en place des mercredis nécessitent une remise à plat des temps des personnels. Nous y travaillons actuellement.

3) Cadre de vie et travaux

Question des parents

L'absence non remplacée de plusieurs enseignants au cours d'une même journée. Quelles solutions trouver à ces situations ?

Réponse :

Les demandes d'absence des enseignantes sont envoyées à l'Inspection de l'Education Nationale quand elles sont anticipées. Le secrétaire M. Himblot est prévenu dès l'ouverture des bureaux de l'Inspection de l'Education Nationale en cas d'absence imprévue.

Tout est mis en œuvre afin de remplacer un collègue absent cependant si le nombre de remplaçants disponibles est inférieur au nombre d'absents, des priorités sont données : petites écoles, durée de l'absence...

Au niveau de l'école, les enseignantes préviennent toujours les parents en avance lorsqu'une absence est prévue. Les enfants sont accueillis et répartis dans les 3 autres classes ce qui peut faire grimper les effectifs à 37 ou 38. Lorsque deux collègues sont absentes s'est effectivement plus compliqué et les enseignantes font ce qu'elles peuvent pour organiser la classe.

Au niveau de l'école, nous n'avons aucun pouvoir décisionnaire concernant ce point.

➤ Demandes réalisées à ce jour :

- Bac à sable : son remplissage avait été demandé en début d'année, il a été effectué durant les vacances de printemps. Le bac est accessible aux enfants durant les temps périscolaires. Il faudra faire l'appoint.

- Engins roulants : Nous avons demandé la réparation des engins roulants. Une grande partie du matériel existant a pu être réparé. D'autres sont hors d'usage. Serait-il possible, chaque année, de prévoir un budget qui permette de maintenir le parc en l'état ?

Compte-tenu du fait que le matériel est tout de même dégradé, il a été demandé ne pas l'utiliser hors temps scolaire afin que nous ne nous retrouvions pas sans engins comme ce fut le cas cette année.

Mme Bailly nous demande de faire un listing et des devis afin de renouveler le parc. Dans ce cas précis, les engins seront à nouveau utilisés par les enfants pendant les temps périscolaires.

-Ordinateur du bureau : un ordinateur portable a été livré. Il reste maintenant à y transférer toutes les données. Il sera relié à l'imprimante laser couleur, permettant aux enseignantes de pouvoir utiliser de la couleur pour les activités pédagogiques qui le nécessitent. Le cahier de vie restera lui en « noir et blanc ». L'équipe se permet de demander à la mairie sur quel budget devra être imputé le coût du renouvellement des cartouches ?

-Ménage des locaux : Mme Bailly nous annonce que l'année prochaine les sols seront lavés plus souvent. Cette demande avait été faite dès 2016.

L'équipe remercie les élus et les services techniques pour ces avancées.

➤ Travaux demandés :

- Le pin : Concernant ce pin qui semble malade et qui entraîne des blocages dans les cheneaux une solution a-t-elle été adoptée ?

Réponse: Les services viendront étudier le problème

Une liste de travaux d'été a été demandée à la mairie :

Travaux extérieurs :

- Remplir de terre le trou formé autour de l'arbre près du bac à sable (demandé été 2017)
- Refaire des tracés (2 lignes) permettant d'interdire les accès des enfants à certaines parties de la cour.
Voir avec la directrice. (demandé été 2017)
- Nettoyer les patios de chaque classe et les regards d'eau pluviale.
- Réparations et entretien des engins roulants (il en reste dans la cabane).
- Grand nettoyage de la cour avant la rentrée.

Travaux intérieurs :

Commun

- **Urgent** : Fermer l'accès salle de cantine (préfabriqué) / nouveau dortoir. Une porte était prévue ?
- Vérifier tous les WC (fixation, fuites...) et chasse - d'eau.

Classes

Salle 1, 2 et 3 : stores à revoir

Classe Mme Gauthier : une dalle au sol se décolle et il y a du vide dessous. Un carton est posé dessus. (Il faudrait voir sur place).

Salle 5 : classe de Mme Villet : installer des étagères près du bureau (demandé été 2017)

Salle 7 : installer des équerres sur toutes les étagères pour maintenir de chaque côté.

Ajouter une étagère au meuble où elle est manquante.

Bureau : Prise au mur cassée à changer.

Questions des parents concernant les travaux

Prochains travaux, quelle surface prévue pour la cantine au regard du nombre d'enfants parfois élevé qui y mangent tous les jours ?

Points sur les travaux de rénovation de l'école : Où en sommes-nous du calendrier de rénovation des locaux ?

L'équipe rappelle qu'elle souhaite que les préfabriqués soient conservés le plus longtemps possible afin de pouvoir continuer à les utiliser pour combler le manque de dortoir, de salle des maîtres et d'avoir un espace pour les intervenants extérieurs (PMI, infirmière, RASED, intervenants extérieurs...)

L'équipe attire également l'attention de Mme Bailly concernant la toiture. Des fuites persistent (salle de motricité) et d'autres apparaissent régulièrement. Elle en prend note.

Réponse :

3 candidats sur 14 ont été retenus en fonction de leurs propositions qui respectaient au mieux le cahier des charges établis : implantation, occupation des locaux pendant les travaux, acoustique...

La consultation auprès des entreprises devrait commencer en avril/mai 2019

Été 2019 : restauration scolaire et acoustique de l'école

Fin 2019 et 2020 : restructuration de l'existant.

Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour, Mme Zanellato clôt la séance à 19h30.

Signature du secrétaire de séance

Signature du Président de Séance

